



109 - 111, boulevard Voltaire
BP 259
75524 Paris Cedex 11

 9 Station Voltaire (Léon Blum)

Standard : 01 43 79 00 42
Courriel : contact@benhamour-sadone.com
Site Internet : www.benhamour-sadone.com



EXPEDITION

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

L'an Deux Mille Vingt-trois

Et Le Vingt-trois Février

De 14 h 30 à 16 heures 10

A LA REQUETE DE :

La Société CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est situé à PARIS IIIème arrondissement, 50, Boulevard de Sébastopol, agissant poursuites et diligences au nom de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Représentée par son Avocat :

Maître Denis LANCEREAU, Avocat au Barreau de PARIS, membre de l'**AARPI CABINET TOCQUEVILLE**, demeurant 22, Rue de Tocqueville à PARIS XVIIème arrondissement (Tél. : 01 56 33 26 26 – Fax. : 01 43 80 10 80 – Palais R 050).

Agissant en vertu :

- ✓ D'un jugement rendu le 6 Janvier 2022 par la 9ème Chambre 3ème Section du Tribunal judiciaire de PARIS, devenu définitif ;
- ✓ De l'hypothèque judiciaire définitive enregistrée et publiée le 27 Avril 2022 ;
A l'encontre de **Monsieur**

A l'effet par l'Huissier de Justice désigné :

- Dans le cadre de la procédure de vente sur saisie immobilière d'établir un procès-verbal de description des biens appartenant à **Monsieur** situé 6, Impasse de la Chapelle à PARIS XVIIIème arrondissement, à savoir :

- Lot N° 62 : un appartement au rez-de-chaussée gauche dans le hall, première porte gauche ;
- Lot N° 179 : la cave N° 32.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné, Maître Pierre BENHAMOUR, Huissier de Justice / Commissaire de Justice Associé dans la Société Civile Professionnelle Pierre BENHAMOUR et Francis SADONE, Commissaire de Justice Huissiers de Justice associés à la résidence de Paris XI^{ème} arrondissement, 109 et 111, Boulevard Voltaire,

Certifie m'être transporté ce jour, 6, Impasse de la Chapelle à PARIS XVIIIème arrondissement, où étant assisté de :

- Monsieur Gor ARAKELIAN, de la Société BSC, serrurier requis par mes soins ;
- Monsieur et Monsieur , témoins judiciaires ;
- Monsieur Michael ZAGHDOUN, de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC, en charge des diagnostics légaux ;

J'ai procédé aux constatations suivantes :

I – DESCRIPTION DE L'APPARTEMENT AU REZ-DE-CHAUSSEE GAUCHE, PORTE GAUCHE (lot N° 62)

Je frappe à la porte palière de l'appartement situé au rez-de-chaussée gauche dans le hall, première porte gauche (lot N° 62).

Personne ne répondant à mes appels, bien que Monsieur ait été avisé du jour de l'intervention par courrier et avis laissé sur place.

Je demande alors à Monsieur Gor ARAKELIAN de procéder à l'ouverture de la porte.

Pénétrant dans cet appartement, je constate que celui-ci est entièrement meublé et visiblement occupé.

HALL D'ENTREE :

Le parquet au sol est ancien.

Les murs et le plafond sont revêtus d'une peinture en bon état.

CUISINE :

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état.

Sur les murs et en plafond, la peinture est en état d'usage.

Equipements :

- ✓ Les vitrages de la fenêtre à deux vantaux sur rue sont intacts.
- ✓ Il existe une crédence carrelée, ainsi que des meubles de cuisine hauts et bas.

SALLE D'EAU :

Le carrelage au sol, la peinture murale et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ Le petit fenestron sur rue présente des vitrages intacts.
- ✓ Cette salle d'eau est équipée d'une cuvette de W.-C., d'un meuble-vasque, d'un receveur de douche et d'un ballon d'eau chaude en partie haute.

SEJOUR :

Le parquet au sol, la peinture murale et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ Les vitrages de la fenêtre à deux vantaux sur rue sont intacts.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.

CHAMBRE :

Le parquet au sol, la peinture murale et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ Cette chambre prend jour par une fenêtre à deux vantaux sur rue, dont les vitrages sont intacts.

II – PARTIES COMMUNES ET LOCALISATION DE L'IMMEUBLE

Les parties communes sont d'aspect vétuste.

Il s'agit d'un immeuble sans ascenseur ni gardienne, mais doté de boîtes aux lettres et d'un digicode.

Le ravalement de façade est en moyen état.

Je constate la présence de commerces à proximité de cet immeuble.

A l'issue de mes constatations, nous nous sommes retirés et avons refermé la porte de l'appartement à l'identique.

En outre, après interrogation des voisins, l'occupant est le propriétaire des lieux.

III – SYNDIC DE L'IMMEUBLE

Le syndic de l'immeuble est la Société ALAIN BAUDRET, sise 30, Allée Léon Gambetta à (92110) CLICHY (01 47 37 14 83).

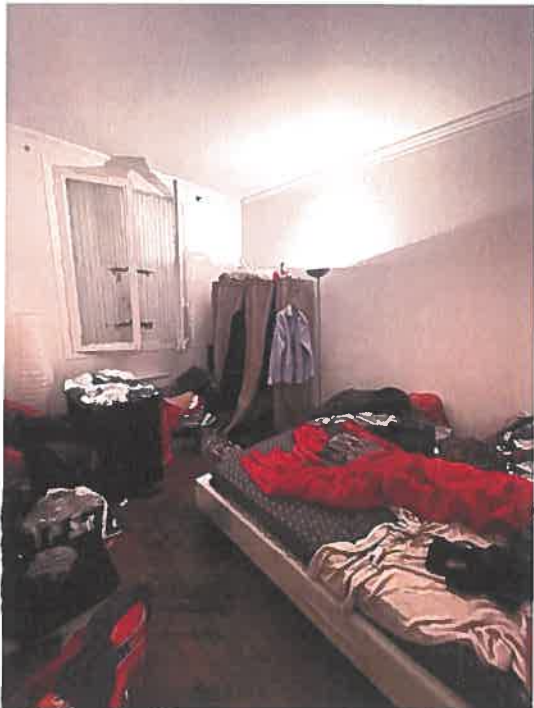
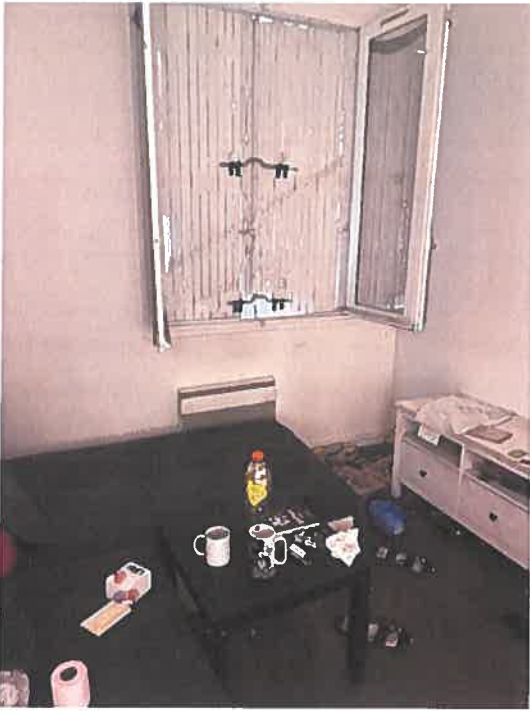
Telles sont mes constatations.

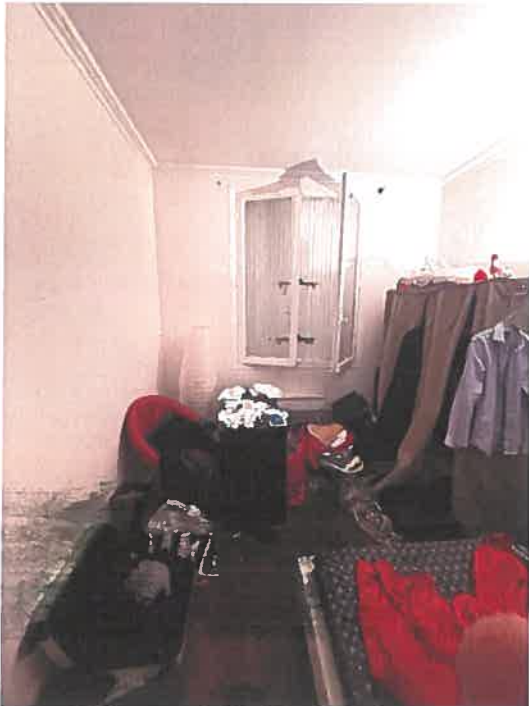
J'annexe au présent procès-verbal de description le rapport de diagnostics légaux de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC.

Les photographies ci-dessous, prises ce jour sur les lieux par mes soins, illustrent les constatations qui précèdent.





























EN FOI DE QUOI J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION
POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

*Acte compris dans l'état déposé
Au bureau de l'Enregistrement de PARIS XIème
Pour le mois correspondant à la date de l'Acte*

Maître Pierre BENHAMOUR
Huissier de Justice Associé / Commissaire de Justice

